

Les droits culturels : de la théorie à la pratique

Formation 100% à distance

OBJECTIFS

- Connaître les concepts-clés des droits culturels via les textes de référence
- Identifier des projets artistiques et culturels inscrits dans l'esprit des droits culturels
- Être en capacité de mettre en œuvre les droits culturels dans son champ d'activité

PUBLIC

Toute personne en charge de développer et/ou diffuser des projets d'action culturelle ou d'éducation artistique.

PRÉ-REQUIS

Être en poste dans une structure culturelle ou l'avoir été. Aucun pré-requis en terme de connaissance ou de niveau de formation n'est exigé.

EFFECTIF, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à **12 personnes** maximum - **3 jours** (21 heures) - **990 euros nets de taxes**

Prise en charge possible par les différents fonds d'assurance formation.

Cette formation peut s'adresser à plusieurs personnes d'un même service et être dispensée directement dans votre structure en version « intra ».

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques et techniques ponctués d'exercices pratiques et d'études de cas.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Une évaluation de la formation est réalisée auprès des participants à l'issue de la dernière journée. Une seconde évaluation est réalisée auprès du participant, et le cas échéant de son employeur, dans un délai de 3 à 6 mois pour évaluer l'acquisition et le transfert des apprentissages.

MOYENS TECHNIQUES

Formation en classe virtuelle, avec accès à l'espace de ressources partagées spécifique à la formation. Une assistance à la préparation technique de la connexion de chaque participant est assurée par ARTES dans les 2 jours avant la formation.

CONTENU

Si tous les professionnels de la culture ont entendu parler des droits culturels, si certains savent qu'ils sont inscrits dans la loi (NOTRe en 2015, LCAP en 2016), beaucoup s'interrogent encore sur leur mise en œuvre. Que disent les textes de référence ? Comment les interpréter, et surtout comment leur donner vie, par exemple dans le quotidien d'une compagnie ou d'un équipement culturel ?

Après un cadrage historique et théorique, cette formation se propose d'aider les participants à y voir plus clair, en leur présentant des exemples pratiques et des outils méthodologiques, et en amorçant un travail collaboratif sur leurs projets professionnels respectifs.

Les droits culturels : de la théorie à la pratique

Formation 100% à distance (suite)

CONTENU *(suite)*

- Les droits culturels dans l'histoire des politiques publiques de la culture
- Présentation et analyse des textes de référence et des notions-clés des droits culturels
- Présentation d'une grille d'analyse des projets au regard des droits culturels
- Présentation d'outils d'aide à la mise en œuvre des droits culturels
- Les droits culturels en pratique : présentation et analyse d'exemples dans différents champs culturels
- Focus sur des projets artistiques et culturels participatifs
- Travail pratique sur les projets des participants à la formation
- Comment évaluer la mise en œuvre des droits culturels : méthode, outils, application.
- Bilan de la formation

INTERVENANT

Pascal Le Brun-Cordier, consultant, directeur de projets culturels, formateur et enseignant associé à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il effectue de nombreuses interventions et publications dans le champ des politiques culturelles territoriales, de la médiation culturelle, et des projets artistiques dans l'espace public.

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En parallèle :

Définir, conduire et évaluer une politique de médiation avec les publics

Résidence d'artistes et présence artistique sur son territoire

Organiser un événement dans l'espace public : enjeux, méthodes et pratiques

Financer son projet culturel

Mobiliser le mécénat culturel

Pour toute information complémentaire : 02 40 20 35 35 ou www.artes-formations.fr